

**POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

**1 – FINANCES**

- ↵ Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2018 : budget principal et budgets annexes « Les Vallons 2 », « les Anciens Fours à Chaux », « la Maison de Santé Pluriprofessionnelle », les « Logements résidence Meditrina »
- ↵ Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2018 : budget principal et budgets annexes
- ↵ Affectation des résultats 2018
- ↵ Attribution des subventions de fonctionnement aux associations

**2 – INVESTISSEMENTS**

- ↵ Achat terrain section 42 parcelle 08

**3 – FINANCES**

- ↵ Terrains rue des Romains section 42 N° 366/66 et 368/67 : création et vente de 2 parcelles à bâtir – construction de parkings
- ↵ Vote des taux communaux des taxes directes locales pour 2018 : habitation – foncier bâti – foncier non bâti
- ↵ Vote des budgets primitifs 2019 : budget principal et budgets annexes : « Les Vallons 2 », « les Anciens Fours à Chaux », « la Maison de Santé Pluriprofessionnelle », les « Logements résidence Meditrina » et « Les Vergers 3 »

**4 – INFORMATIONS DU MAIRE**

**PRESENTS :**

Pierre HEINE (à partir du point sur l'approbation des comptes administratifs) – Didier BRANZI - Carole BOLLARO - Bernard WEITTEN — Sylvain PRATI (à partir du point sur l'approbation des comptes administratifs) – Dominique HALLÉ - Bernard HEINE - Dominique LEBRUN (à partir du point sur l'attribution des subventions) - Liliane MATHIS - Eric MARCHAL – Bernard PERRIN - Messaade VAISSIERE - Sandrine BRENYK - Rodrigue LAGLASSE - Cathy TONUS

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :** Pierre HEINE (pour le premier point sur l'approbation des comptes de gestion) - Sylvain PRATI (pour le premier point sur l'approbation des comptes de gestion) – Dominique LEBRUN (jusqu'au point portant sur l'affectation des résultats) - Martine GINDT, procuration à Liliane MATHIS - David LEDENYI, procuration à Eric MARCHAL - Sandrine BIRARDI, procuration à Cathy TONUS

***Aucune observation, ni écrite, ni orale, n'ayant été formulée, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 21 mars 2019.***

Francine SCHOTT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**FIN – BUD/05-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018 BUDGET PRINCIPAL**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**FIN – BUD/06-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018 BUDGET LOTISSEMENT  
« LES VALLONS 2 »**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**FIN – BUD/07-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018 BUDGET LOTISSEMENT  
« LES ANCIENS FOURS A CHAUX »**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**FIN – BUD/08-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018 BUDGET « MAISON DE  
SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) »**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**FIN – BUD/09-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018 BUDGET « LOGEMENTS  
MEDITRINA »**

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**FIN – BUD/10-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 BUDGET PRINCIPAL**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Pierre HEINE, maire,

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

**EXECUTION 2018**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 057 572.26	1 192 195.62	906 454.97	384 805.21
<b>134 623.36</b>		<b>-521 649.76</b>	

**RESULTATS DE CLOTURE :**

<u>Section de fonctionnement :</u>	Résultat de la section :	134 623.36
	Résultat antérieur reporté :	390 998.83
<u>Section d'investissement :</u>	Résultat de la section :	-521 649.76
	Résultat antérieur reporté :	-91 960.95
⇒	Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	+525 622.19
⇒	Résultat cumulé de la section d'investissement :	-613 610.71
⇒	Restes à réaliser dépenses :	387 500.00
⇒	Restes à réaliser recettes :	71 921.00
⇒	Besoin de financement :	<b>929 189.71</b>

**FIN – BUD/11-2019 – FINANCES – BUDGET – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018 BUDGET PRINCIPAL**

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2018,  
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,  
Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 525 622.19 €  
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 134 623.36
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ( <i>ligne 002 du compte administratif</i> )	+ 390 998.83
<b>C/ RESULTAT A AFFECTER = A + B (<i>hors restes à réaliser</i>)</b>	<b>+ 525 622.19</b>
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit (besoin de financement)	-613 610.71
Excédent de financement	0
E/ SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	-315 579.00
Excédent de financement	0
<b>F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>929 189.71</b>
<b>DECISION D'AFFECTATION</b>	
<b>1 – AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement</b> <i>(au minimum couverture du besoin de financement F)</i>	<b>525 622.19</b>
<b>2 – REPORT EN INVESTISSEMENT D 001</b>	<b>613 610.71</b>

**FIN – BUD/12-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 LOTISSEMENT « LES VALLONS 2 »**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Pierre HEINE, maire,  
Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

**EXECUTION 2018**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
236 021.55	327 987.70	236 021.55	205 136.76
<b>91 966.15</b>		<b>-30 884.79</b>	

**RESULTATS DE CLOTURE :**

<u>Section de fonctionnement :</u>	Résultat de la section :	91 966.15
	Résultat antérieur reporté :	309 836,98
<u>Section d'investissement :</u>	Résultat de la section :	-30 884.79
	Résultat antérieur reporté :	- 205 136,76
⇒	Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	401 803.13
⇒	Résultat cumulé de la section d'investissement :	-236 021.55

**FIN – BUD/13-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 LOTISSEMENT « LES ANCIENS FOURS A CHAUX »**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Pierre HEINE, maire,  
Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

#### EXECUTION 2018

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
855 475.88	1 063 918.31	855 475.88	690 759.43
<b>208 442.43</b>		<b>-164 716.45</b>	

#### RESULTATS DE CLOTURE

<u>Section de fonctionnement :</u>	Résultat de la section :	208 442.43
	Résultat antérieur reporté :	590 442.92
<u>Section d'investissement :</u>	Résultat de la section :	-164 716.45
	Résultat antérieur reporté :	-690 759.43
⇒	Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	798 885.35
⇒	Résultat cumulé de la section d'investissement :	-855 475.88

#### FIN – BUD/14-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 BUDGET « MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) »

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Pierre HEINE, maire, Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

#### EXECUTION 2018

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
24 143.98	53 250.00	61 636.93	84 346.86
<b>29 106.02</b>		<b>22 709.93</b>	

#### RESULTATS DE CLOTURE

<u>Section de fonctionnement :</u>	Résultat de la section :	29 106.02
	Résultat antérieur reporté :	1 803.70
<u>Section d'investissement :</u>	Résultat de la section :	22 709.93
	Résultat antérieur reporté :	111 089.08
⇒	Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	30 909.72
⇒	Résultat cumulé de la section d'investissement :	133 798.91
⇒	Restes à réaliser :	0,00€
⇒	Besoin de financement :	<b>0,00 €</b>

#### FIN – BUD/15-2019 – FINANCES – BUDGET – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018 « MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) »

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2018, Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 30 909.72 € Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 29 106.02
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ( <i>ligne 002 du compte administratif</i> )	+ 1 803,70
<b>C/ RESULTAT A AFFECTER = A + B (<i>hors restes à réaliser</i>)</b>	<b>+ 30 909.72</b>
<b>D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Déficit (besoin de financement)	0,00
Excédent de financement	133 798.91
<b>E/ SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT</b>	
Besoin de financement	0,00
Excédent de financement	0
<b>F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>0,00</b>
<b>DECISION D'AFFECTATION</b>	
<b>1 – AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement</b> <i>(au minimum couverture du besoin de financement F)</i>	<b>0,00</b>
<b>2 – REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002</b> <i>(résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)</i>	<b>30 909.72</b>
<b>2 – REPORT D'INVESTISSEMENT R 001</b>	<b>133 798.91</b>

**FIN – BUD/16-2019 – FINANCES – BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018 BUDGET  
« LOGEMENTS MEDITRINA »**

Didier BRANZI, adjoint, est désigné à l'unanimité président de séance pour le présent point.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par Pierre HEINE, maire, Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) :

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

**EXECUTION 2018**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
57 037.81	681 258.06	487 494.54	0
<b>624 220.25</b>		<b>-487 494.54</b>	

**RESULTATS DE CLOTURE**

<u>Section de fonctionnement :</u>	Résultat de la section :	624 220.25
	Résultat antérieur reporté :	441 231.04
<u>Section d'investissement :</u>	Résultat de la section :	-487 494.54
	Résultat antérieur reporté :	-224 329.15
⇒	Résultat cumulé de la section de fonctionnement :	1 065 451.29
⇒	Résultat cumulé de la section d'investissement :	- 711 823.69

**FIN – SUB/17-2019 – FINANCES – SUBVENTIONS – ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019**

Le maire rappelle que des subventions peuvent être attribuées aux associations lorsque celles-ci ont plus d'une année de fonctionnement et en font la demande à l'aide du dossier spécifique élaboré par la commune.

Après avoir entendu les propositions de la commission «Associations» présentées par le maire, le conseil municipal, à l'unanimité (les conseillères et conseillers, membres du comité d'une des associations concernées, n'ayant pas pris part au vote correspondant à leurs associations) :

- décide d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2019

Association	Montant	Association	Montant
ACPLM	<b>1 250,00</b>	Amicale des Donneurs de Sang	<b>350,00</b>
Amicale des Sapeurs Pompiers Metzervisse	<b>2 760,20</b>	APEEM Associations de Parents d'élèves	<b>310,00</b>
APEI de THIONVILLE	<b>1 000,00</b>	ASSE Ecole Jean Moulin	<b>310,00</b>
Avant-Garde Metzervisse	<b>5 900,00</b>	Club de l'Amitié	<b>1 800,00</b>
Jiu Jitsu	<b>300,00</b>	Judo Club Metzervisse	<b>1 400,00</b>
Metzervisse Art Contemporain	<b>700,00</b>	Metzervisse Village Lorrain	<b>600,00</b>
Prévention Routière	<b>200,00</b>	Restos du Cœur	<b>330,00</b>
Une Rose, Un Espoir	<b>300,00</b>	Vie et Culture	<b>100,00</b>
ACJM	<b>150,00</b>	Association Vie Libre	<b>100,00</b>
APOLO J	<b>100,00</b>	RASED	<b>500,00</b>
AGM (U13) – Projet St Martin de Crau	<b>500,00</b>		

- décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de la l'ATAV (Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes).

#### **INV – IMMO/05-2019 – INVESTISSEMENT – ACHAT PARCELLE SECTION 42 N° 008**

Le maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 26 janvier 2012 portant sur l'acquisition de terrains dont la parcelle sise section 42, lieu dit « Sur Volstroff », N° 008 appartenant aux consorts LEZZI pour laquelle l'acte n'a pas été concrétisé jusqu'à ce jour.

Le maire expose à l'assemblée que la commune a maintenu son intérêt pour cette parcelle d'une superficie de 326 m2 et que les propriétaires ont fait part de leur accord pour une vente à la commune pour un montant total TTC de 500 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- annule les termes de la délibération du 26 janvier 2012 concernant l'achat de la parcelle précitée
- valide l'acquisition de ladite parcelle au prix TTC de 500 €
- précise que l'acte correspondant sera rédigé par Me HARTENSTEIN, notaire à METZERVISSE
- autorise le maire à signer l'acte à intervenir sachant que tous les frais inhérents à cette acquisition sont à la charge de la commune.

#### **FIN – IMMO/18-2019 – FINANCES – IMMOBILIER – VENTE PARCELLES RUE DES ROMAINS**

Le maire présente au conseil municipal un projet de création de 2 parcelles à bâtir, rue des Romains, sur les terrains sis section 42 N° 366/66 et 368/67, acquis par la commune conformément à la délibération du 06 juin 2018, avec construction de 5 places de stationnement sur le terrain situé à l'est de la rue des Romains, Il précise qu'actuellement 2 personnes ont déjà manifesté leur intérêt pour l'achat des parcelles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet présenté
- demande au maire de faire procéder à l'arpentage de 2 parcelles de 515 et 433 m2 (désignation cadastrale en cours), aux travaux de viabilisation nécessaires et à la réalisation des places de stationnement précitées
- donne pouvoir au maire d'ordonner les dépenses correspondantes
- valide la vente de chacune des 2 parcelles au prix TTC de 130 € le m2
- autorise le maire à rédiger les actes administratifs correspondants pour la signature desquels Didier BRANZI, 1<sup>er</sup> adjoint, représentera la commune
- précise que tous les frais inhérents à ces ventes sont à la charge des acquéreurs (hors frais d'arpentage et de viabilisation).

#### **FIN – BUD/19-2019 – FINANCES – BUDGET – VOTE DES TAUX COMMUNAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019**

Considérant les investissements en cours et ceux à venir,

Considérant que, parmi les leviers dont dispose la commune pour répondre aux charges financières tels que la vente de biens et le report ou l'annulation de projets en cours, celui de l'augmentation des taux communaux des taxes directes locales qui en est un autre a été actionné en 2018,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de voter le maintien des taux d'imposition tels que fixés en 2018, à savoir :
  - Taxe d'Habitation : 8,89 %
  - Taxe sur le Foncier Bâti : 10,50 %
  - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 53,89 %

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
011	Charges à caractère général	439 100	70	Produits des services	16 900
012	Charges de personnel	529 000	73	Impôts et taxes	688 472
042	Op. d'ordre transferts entre sections	2 840	042	Op. d'ordre transferts entre sections	0
65	Charges de gestion courante	167 100	74	Dotations	358 159
66	Charges financières	35 000	75	Autres produits	305 000
67	Charges exceptionnelles	2 000	77	Produits exceptionnels	0
014	Atténuations de produits	0	013	Atténuations de charges	1 500
022	Dépenses imprévues	10 000			
023	Virement à l'investissement	184 991	002	Excédent reporté	0
	<b>TOTAL</b>	<b>1 370 031</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 370 031</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
10	Taxe d'aménagement	1 000			
16	Emprunts et dettes	114 000	10	Dotations et réserves	715 622
20	Immobilisations incorporelles	20 800	13	Subventions d'investissement	169 921
21	Immobilisations corporelles	482 000	16	Emprunts et dettes	166 237
23	Immobilisations en cours	13 500	024	Produits de cession	240 000
040	Op.d'ordre transferts entre sections	0	040	Op. d'ordre de transfert entre section	2 840
33	Liaison sécurisée RD918	513 300	21	Immobilisations corporelles	450 000
34	Usoirs de la Grand'Rue	75 000			
35	Morgue	46 200			
36	Atelier municipal	50 200	021	Virmt section fonctionnement	184 991
001	Déficit reporté	613 611	001	Excédent reporté	0
	<b>TOTAL</b>	<b>1 929 611</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 929 611</b>

**FIN – BUD/21-2019 – FINANCES – BUDGET – PRIMITIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT « LES VALLONS 2 »**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
60	Achats et variation des stocks	25 000	70	Produits des services	10 002
65	Autres charges gest. courante	150 783			
042	Op. d'ordre entre sections	236 023	042	Op. d'ordre entre sections	261 023
			002	Excédent reporté	401 803
023	Virement à l'investissement	261 022			
	<b>TOTAL</b>	<b>672 828</b>		<b>TOTAL</b>	<b>672 828</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
040	Op. d'ordre entre sections	261 023	040	Op. d'ordre entre sections	236 023
001	Déficit reporté	236 022	021	Virmt section fonctionnement	261 022
	<b>TOTAL</b>	<b>497 045</b>		<b>TOTAL</b>	<b>497 045</b>

**FIN – BUD/22-2019 – FINANCES – BUDGET –PRIMITIF 2019 LOTISSEMENT « LES ANCIENS FOURS A CHAUX »**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
60	Achats et variation des stocks	40 000	70	Produits des services	205 652
65	Autres charges gest. courante	109 061	042	Op. d'ordre entre sections	895 476
042	Op. d'ordre entre sections	855 476			
023	Virement à l'investissement	895 476	002	Excédent reporté	798 885
	<b>TOTAL</b>	<b>1 900 013</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 900 013</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
040	Op. d'ordre entre sections	895 476	040	Op. d'ordre entre sections	855 476
001	Déficit reporté	855 476	021	Virmt section fonctionnement	895 476
	<b>TOTAL</b>	<b>1 750 952</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 750 952</b>

**FIN – BUD/23-2019 – FINANCES – BUDGET –RIMITIF 2019 « MAISON PLURIPROFESSIONNELLE » (MSP)**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
011	Charges à caractère général	11 500	75	Produits de gestion courante	53 000
66	Charges financières	11 000			
022	Dépenses imprévues	1 500			
023	Virement à l'investissement	59 909	002	Excédent reporté	30 909
	<b>TOTAL</b>	<b>83 909</b>		<b>TOTAL</b>	<b>83 909</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
21	Immobilisations corporelles	80 000	13	Subventions d'investissement	0
23	Immobilisations en cours	65 707	21		0
16	Emprunts et dettes assimilées	34 000	16	Emprunts et dettes assimilées	0
020	Dépenses imprévues	14 000	021	Virmt section fonctionnement	59 909
001	Déficit reporté	0	001	Excédent reporté	133 798
	<b>TOTAL</b>	<b>193 707</b>		<b>TOTAL</b>	<b>193 707</b>

**FIN – BUD/24-2019 – FINANCES – BUDGET – PRIMITIF 2019 « LOGEMENTS MEDITRINA »**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
011	Charges à caractère général	10 000	70	Produits des services	179 000
65	Charges de gestion courante	56 627			
66	Intérêts d'emprunts	15 000			
042	Variation des stocks	1 177 712	042	Variation des stocks	1 172 712
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 000	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	15 000
023	Virement à l'investissement	1 157 824	002	Excédent reporté	1 065 451
	<b>TOTAL</b>	<b>2 432 163</b>		<b>TOTAL</b>	<b>2 432 163</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilées	451 000	16		
040	Op. d'ordre entre sections	1 172 712	040	Op. d'ordre entre sections	1 177 712
001	Déficit reporté	711 824	021	Virmt section fonctionnement	1 157 824
	<b>TOTAL</b>	<b>2 335 536</b>		<b>TOTAL</b>	<b>2 335 536</b>

### FIN – BUD/25-2019 – FINANCES – BUDGET – PRIMITIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT « LES VERGERS 3 »

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le budget primitif 2019 tel que présenté par Didier BRANZI, adjoint chargé des finances, et qui s'établit comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
60	Achats et variation des stocks	530 000	70	Produits des services	530 002
65	Autres charges gest. courante	2			
042	Op. d'ordre entre sections		042	Op. d'ordre entre sections	530 000
			002	Excédent reporté	
023	Virement à l'investissement	530 000			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 060 002</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 060 002</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2019	Chapitres		BP 2019
040	Op. d'ordre entre sections	530 000	040	Op. d'ordre entre sections	0
001	Déficit reporté	0	021	Virmt section fonctionnement	530 000
<b>TOTAL</b>		<b>530 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>530 000</b>

### INFOS/05-2019 – INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE

- Avis nouveau candidat à l'achat d'une parcelle au lotissement des Vergers 3 suite à un désistement : le conseil municipal confirme le processus suivi : respect de la liste chronologique de réception des candidatures, il ne peut être question de répondre favorablement à une demande de substitution d'un candidat qui se désiste au profit d'un autre qu'il désigne.
- Convention modification emprise lotissement « Les Coquelicots » signée par l'ensemble des colotis
- Rappel collecte citoyenne des déchets le 06 avril : RDV en mairie à 9 h.30
- Personnes inscrites à ce jour pour distribution sacs de tris :
  - 13 avril : Cathy TONUS – Bernard PERRIN – Martine GINDT
  - 06 juillet : Pierre HEINE – Sandrine BRENYK
  - 05 octobre : Liliane MATHIS – Sandrine BIRARDI – Sylvain PRATI
- Rappel scrutin élections européennes : dimanche 26 mai – 1 seul tour
- Occupation des locaux communaux : tout doit transiter par la mairie où sont gérés les plannings
- Après plusieurs signalements et réclamations quant au « dysfonctionnement » des feux rue des Anciens Fours à Chaux, l'entreprise propose une reprogrammation du contrôleur (rouge sanction en cas d'excès de vitesse) pour un montant HT d'environ 900 €. Le fonctionnement des feux devant être dès le départ celui faisant l'objet de cette proposition, il appartient à l'entreprise de faire le nécessaire pour répondre à la demande initiale, sans aucun surcoût pour la commune
- Distribution iode
- Usage désherbants par les particuliers (problème de pollution)
- Evacuation plaques Eternit (dépôt sauvage)
- PHI